



L'UIHJ, l'ENP de Paris et la CNHJ togolaise reçus par le président de la République du Togo

Le 11 avril 2008, au Palais présidentiel à Lomé, M. Faure Gnassingbé, président de la République du Togo a reçu, à l'occasion du séminaire international organisé par la CNHJ du Togo, une délégation conduite par Jacques Isnard, président de l'UIHJ.



Honoré Aggrey, Kokoé Gaba dos Reis, Jean-Michel Rouzaud, Jacques Isnard

L'UIHJ sensible aux marques d'intérêt portées par le chef de l'Etat envers les huissiers de justice

La délégation était composée de :

- Me Honoré Aggrey, secrétaire permanent de l'UIHJ pour l'Afrique centrale et occidentale ;
- Me Jean-Michel Rouzaud, président de l'Ecole nationale de procédure de Paris ;
- Me Kokoe Gaba Dos Reis, président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Togo.

A la délégation composée d'huissiers de justice, s'était joint M. Kokou Tozoun, garde des sceaux, ministre de la justice.

Après une présentation par Me Gaba des membres du groupe UIHJ — ENP — CNHJ du Togo, le président de la République s'est exprimé pour souhaiter la bienvenue à ses hôtes et pour dire aussi tout l'intérêt qu'il portait aux travaux du séminaire, pour lesquels il démontrait avoir une réelle connaissance en commentant les thèmes qui y étaient traités. Le président Isnard a affirmé combien la délégation de l'UIHJ était sensible aux marques d'intérêts portés par le chef de l'Etat envers sa profession après quoi, il revenait à Honoré Aggrey d'aborder le projet avorté d'acte uniforme portant statut uniforme des huissiers de justice de l'espace Ohada.

Un attachement du président de la République à la démarche des huissiers de justice pour le projet d'acte uniforme de statut harmonisé d'huissier de justice dans la zone Ohada

Après avoir brièvement décrit le contenu du rapport de ce sujet et indiqué la déception des huissiers de justice devant le rejet par le Conseil des ministres de l'Ohada, le secrétaire permanent de l'UIHJ a insisté auprès du président de la République sur le caractère exceptionnel de l'initiative approuvée à l'unanimité par les présidents des chambres nationales des huissiers de justice de la zone Ohada et de l'intérêt que présentait un tel instrument.

Honoré Aggrey a insisté sur les avantages conférés par un statut unifié de la profession. Selon lui un tel acte uniforme ne ferait que s'inscrire dans le droit fil du traité unificateur de l'Ohada, d'autant que les éléments qui en sont le fondement s'y trouvent réunis.

Le président de la République a montré beaucoup d'attachement à la démarche approuvée en proposant d'y associer ses pairs et en invitant le garde des sceaux à y porter toute son attention.



L'Ohada : un formidable outil de promotion

Dans le prolongement de l'entretien, le président de l'UIHJ, en faisant explicitement référence au projet de l'Ohadac (Antilles), a mis l'accent sur le formidable outil de promotion que présentait le traité de l'Ohada et ses actes uniformes et sur l'effet d'entraînement qu'il suscitait.

Le président de l'ENP de Paris, Jean-Michel Rouzaud, devait clôturer les interventions par un exposé sur les actions menées par l'ENP de Paris dans le cadre de la formation des huissiers de justice africains. Propos qui devaient entraîner une ultime réaction du président de la République, curieux de s'informer sur les conditions du fonctionnement de la formation et sur les conditions d'accès à la profession d'huissier de justice.

A l'issue de l'audience, le président de la République devait recevoir des mains du secrétaire permanent, sur délégation du président Isnard, la médaille d'or de l'UIHJ.

De G. à D. : Honoré Aggrey, secrétaire permanent de l'UIHJ pour la zone d'Afrique centrale et de l'Ouest, Jean-Michel Rouzaud, président de l'Ecole nationale de procédure de Paris, Jacques Isnard, président de l'UIHJ, Faure Gnassingbé, président de la République du Togo, Kokoé Gaba dos Reis, présidente de la Chambre nationale des huissiers de justice du Togo, Kokou Tozoun, ministre de la justice du Togo, Séléagodji Ahoomey-Zunu, conseiller à la présidence
From L. to R. : Honoré Aggrey, Permanent Secretary of the UIHJ for the Central and Western Africa, Jean-Michel Rouzaud, president of the National School of Procedure of Paris, Jacques Isnard, president of the UIHJ, Faure Gnassingbé, President of the Republic of Togo, Kokoé Gaba dos Reis, president of the National chamber of the Judicial Officers of Togo, Kokou Tozoun, Minister for justice of Togo, Séléagodji Ahoomey-Zunu, advisor of the President



Meeting Of The UIHJ, The ENP Of Paris And The Togolese NCJO, With The President Of The Republic Of Togo

On 11 April 2008, At The Presidential Palace In Lome, Mr. Faure Gnassingbé, President Of The Republic of Togo received A Delegation Led By Jacques Isnard, President Of The UIHJ, At The Time Of The International Seminar Organised By The National Chamber Of Judicial Officers Of Togo.

The UIHJ Sensitive To The Marks Of Interest Shown By The Head Of The State Towards The Judicial Officers

The delegation consisted in:

- Honoré Aggrey, permanent secretary of the UIHJ for Central and Western Africa;
- Jean-Michel Rouzaud, president of the National School of Procedure of Paris
- Kokoe Gaba Dos Reis, president of the national Chamber of the judicial officers of Togo.

The delegation of judicial officers was joined by Mr. Kokou Tozoun, Minister for justice.

After a presentation by Mrs Gaba of the members of the UIHJ — ENP — National Chamber of Togo group, the president of the Republic welcomed his hosts and mentioned all his interest in the works of the seminar, for which he showed to have a real knowledge by commenting on the topics which were treated there.

President Isnard said how much the delegation UIHJ was sensitive to the marks of interests shown by the President of the Republic towards his profession after which, it returned to Honoré Aggrey to approach the rejected project of a uniform act relating to a harmonized statute of the judicial officers of the Ohada zone.

An Interest Of The President Of The Republic For The initiative Of The Judicial Officers For A Uniform Act Project Of A Harmonised Statute Of Judicial Officer In The Ohada Zone

After having briefly described the contents of the report of this subject and indicated the disappointment of the judicial officers in front of the rejection by the Council of Ministers of Ohada, the permanent secretary of the UIHJ insisted near the president of the Republic on the exceptional character of the initiative which was unanimously approved by the presidents of the national chambers of the judicial officers of the Ohada zone and the interest which such an instrument presented.



*Jacques Isnard, président de l'UIHJ et Faure Gnassingbé, président de la République du Togo
Jacques Isnard, president of the UIHJ and Faure Gnassingbé, President of the Republic of Togo*



Jacques Isnard, Kokoé Gaba dos Reis, Honoré Aggrey, pendant une interview — During an interview

Honoré Aggrey insisted on the advantages conferred by a unified statute of the profession. According to him such a uniform act would perfectly fit in the line of the unifying treaty of Ohada, in as much as its basic elements are all joined together there.

The president of the Republic showed his interest for the approved initiative by proposing to associate his peers and by inviting the Minister for Justice to focus his attention on the topic.

Ohada: A Major Promoting Tool

In the prolongation of the interview, the president of the UIHJ, by explicitly referring to the project of Ohadac (Caribbean), stressed the major promoting tool which is the treaty of Ohada and its uniform acts and its driving effect.

The president of the ENP of Paris, Jean-Michel Rouzaud, was to enclose the interventions by a talk on the actions carried out by the ENP of Paris within the framework of the training of African judicial officers.

These remarks gave rise to a last reaction of the president of the Republic, curious to be informed on the functioning of training and on the conditions of access to the occupation of judicial officer.

At the term of the audience, the president of the Republic was to receive from the hands of the permanent secretary, on delegation of president Isnard, the gold medal of the UIHJ.